

Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin d'information
Décembre 2005

Diffusion restreinte

Sommaire

Compte-rendu de l'Assemblée générale statutaire	3-11
Mai '40—septembre '44	12-13
Coopération Interarmes en milieu urbain	14-17
Musées militaires (II)	18-19



***Le Président et les Membres
du Comité du Cercle Royal des Mi-
litaires de Réserve de la Province
de Liège vous présentent, à vous
et à tous vos proches, leurs meil-
leurs vœux de bonheur et de
prospérité pour 2006.***

Assemblée générale statutaire du Cercle Liège , le 9 novembre 2005

*Pha Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS
S5 Communications écrites*

L'A.G. 2005 s'est tenue, comme l'an dernier, dans la cafétéria du 3 CRI. Il faut en remercier le Lt Col Hr André MICHEL car c'est grâce à lui que ce local nous est ouvert.



Le Président, le Lt Col (R) Jean van BRUSSEL commence par demander deux volontaires pour siéger comme scrutateurs. Le Lt Col Jean-Claude DELHOUGNE et le Cdt Joseph DUSART acceptent de former le bureau de l'A.G. avec le Président et le S1, le Cdt (R) Bruno VANDERVELDEN.

Le Président s'adresse alors à l'assemblée en ces termes :

Messieurs, chers amis de la Réserve,

J'achève mon second mandat à la présidence du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège.

Qu'avons nous accompli pendant l'exercice écoulé :

Le recrutement des membres reste stabilisé à plus ou moins 250 membres. Nous sommes et restons un des cercles les plus importants dans la branche inter-composantes de l'URNOR.

Cette année, nous avons, avec le Cercle de Mars et Mercure, créé une cellule de coordination qui nous a permis d'organiser, dans le cadre de la commémoration des 60 ans de la fin des conflits de 1940-1945, une activité commune au Monument Interallié de Cointe. Cette activité a connu un franc succès par la présence de plusieurs personnalités dont celle de notre Commandant de Province, le Col BEM MIGNOLET. Cet événement a aussi été marqué par l'exposé fort apprécié du professeur Francis BALACE. Forts de cette expérience, nos deux cercles comptent rééditer une telle activité dans le futur. Nous sommes prêts à y inclure les autres cercles de la province pour autant que ceux-ci y marquent de l'intérêt.

Grâce à notre équipe S5 (Jean-Claude VUEGHS et Paul SCIMAR) et l'ensemble des membres encore actifs au sein de la Défense pour toute info susceptible de vous intéresser, notre site garde sa réputation

et notre revue «Le Ban » reste un lien privilégié de contact avec nos membres. Malheureusement, notre S5 en titre, le Cdt Jean-Claude VUEGHS, nous a fait part de sa volonté de ne plus assumer ses fonctions. Je fais donc appel à candidature. Cette fonction est et reste une des fonctions clefs de notre cercle.

Je tiens à remercier très chaleureusement le Cdt Jean-Claude VUEGHS pour son apport pendant toutes ces années de travail et de collaboration efficace.

Nous restons actifs au sein de l'URNOR par une présence régulière et active au conseil d'administration.

Nous avons revu nos statuts afin d'accueillir parmi nous les nouveaux réservistes de tout niveau. Nous avons déjà quelques nouveaux sous-officiers et soldats inscrits. Si vous connaissez quelques militaires intéressés, n'hésitez pas à leur parler de notre cercle et à les inviter à nous rejoindre.

Le ROI a aussi été quelque peu nettoyé. Ces changements étaient absolument essentiels et vitaux pour assurer la pérennité de notre cercle.

L'arrêté royal du 13 octobre 2005 relatif à l'enveloppe en personnel militaire du cadre de réserve nous exprime clairement le maximum de personnel de réserve que souhaitent les autorités et ce pour le premier janvier 2015 : 2000 officiers, 2000 sous-officiers et 2000 volontaires dont 3000 actifs et le solde à ACARES.

En dehors des réunions de comité, mes activités comme président ont été les suivantes :

Participation aux réunions de l'URNOR (4)

Journée des Présidents (1)

Assemblée générale de l'URNOR (1)

Assemblée Plénière (1)

Participation aux activités organisées par le Cercle

Mes journées de rappel au sein de mon unité

Représentation du Cercle lors d'activités officielles (commémorations en mai, 21 juillet, etc.)

Comme vous avez pu le constater, nous sommes à un tournant important dans la vie du Cercle auquel votre comité fait face. Néanmoins, nous aimerions avoir votre avis ou vos suggestions quant à la possibilité d'organiser d'autres activités. N'hésitez pas à nous transmettre vos idées.

Nous sommes et restons attentifs à tous les changements qui pourraient nous concerner faisant suite à la réorganisation de la défense.

Je tiens d'ores et déjà à remercier les membres actifs et bénévoles de notre comité pour ces quatre années de collaboration positive ainsi que pour le soutien qu'ils m'ont apporté dans l'accomplissement de ma tâche.

Je tiens aussi à remercier tous les membres qui m'ont fait confiance.

Le Président invite ensuite les représentants des différentes branches à présenter leurs rapports d'activité.

Le S1, Cdt (R) Bruno VANDERVELDEN, rappelle que c'est le Cdt HENNIQUIAU qui assure personnellement le gros du travail et il l'en remercie chaleureusement avant de citer les chiffres du courrier reçu et envoyé : plus de trois cents mouvements.

Il souligne que les restrictions qui frappent les activités de la réserve se traduisent par une diminution importante du travail de secrétariat.

Le Cdt (R) Michel RINGLET présente ensuite le rapport de la branche 2 qui a été rédigé par le Cdt (R) Eric VAN DE GOOR.



Tout comme les années précédentes, la branche 2 a assuré en 2005 ses traditionnelles activités.

Tout d'abord, le barbecue des familles organisé à Spa le dimanche 26 juin et qui réunissait, sous une météo des plus clémentes, une trentaine de participants.

Menu habituel pour un BBQ où viandes, légumes, desserts et boissons régalaient les bouches gourmandes de chacun. Nous avons pu apprécier à nouveau le confort des nouvelles installations, rendant la tâche logistique et sanitaire plus aisée. Les enfants présents manifestent toujours leur plaisir de se retrouver ensemble et s'adonnent en toute liberté à quelques jeux dans les prairies avoisinantes.

La compétition nationale des cadres de réserve organisée par l'URNOR avec l'appui du 5^{ème} Lanciers de Leopoldsburg avait lieu mercredi, jeudi et vendredi 26, 27 et 28 octobre.

C'est la première fois que cette compétition se déroule en semaine. En effet, cette solution permet de restreindre les indemnités de



week-end et les surcoûts des prestations longues durées. Vingt épreuves tantôt physiques, théoriques ou pratiques étaient réparties : le mercredi après-midi, épreuves du soir et parcours de jour du jeudi. Le vendredi était consacré au rangement, nettoyage des armes et locaux, remise des prix et repas amélioré. Certains stands étaient sous la responsabilité de militaires d'active, ce qui ne put que favoriser la relation «armée de métier et réservistes». Treize équipes de compétiteurs s'étaient donné rendez-vous pour cette compétition. La météo fut admirable durant ces 3 jours et joua sans doute un rôle déterminant dans l'obtention au classement général de la 3^{ème} place aux épreu-

ves pratiques. Les Commandants CRETEUR, RINGLET, VAN de GOOR ainsi le Capitaine BAÏDAK représentaient le Cercle de Liège. Le 1^{er} Sergeant Major VANDERBYSE complétait l'équipe bien sympathique du CRC de Glons. Remercions aussi parmi les organisateurs le Major DI DUCA.

Pas de participation à la compétition nationale de tir qui a été supprimée.

Pour clore ce rapport sur une note positive, soulignons que notre Repas de Corps aura lieu, tout comme l'an dernier, dans le cadre magnifique du Château d'Harzé le vendredi 18 novembre. Encore une bonne occasion pour se retrouver accompagnés de nos chères épouses autour de ce grand festin. A vos agendas pour les inscriptions...

Cette bonne nouvelle clôturera le rapport de la branche 2. Je vous remercie de votre attention.

Le S3, le Cdt (R) Lambert L'HOEST, est en mission au Congo, à Kinshasa. Il est occupé à enseigner le français, la logistique et le droit des conflits armés à de futurs militaires, des civils recrutés pour former la nouvelle armée sur laquelle on compte pour ramener la paix et la sécurité dans ce pays qui nous tient tant à coeur.

C'est le Cdt HENNIQUIAU qui explique à l'assemblée que, comme il n'est plus possible depuis plusieurs années d'organiser des tirs ou des exercices tactiques, l'activité de la branche 3 se concentre sur deux activités qui visent à maintenir la forme des réservistes et à resser-



rer les liens armée-nation : le dropping de nuit, organisé le dernier vendredi d'août, et le dropping des jeunes, en avril, qui permet de les initier à la lecture de carte. Cette année, il y a eu une innovation très appréciée : le dropping a été suivi par un bivouac.

Le Cdt HENNIQUIAU signale enfin que des idées neuves seraient les bienvenues.

Le S4, le Cdt Hre Charles LAMBERMONT, a l'habitude de s'exprimer devant l'A.G. et il sait parler gros sous avec clarté !

Voici, sous forme de tableau, la situation financière du Cercle :

En caisse lors de l'A.G. 2004		10.491,23
Rentrées	Cotisations 2005	<u>3.336,00</u>
		13.827,23
Dépenses	Training	853,31
	Protocole	2.262,81
	URNOR	545,31
	Administration	<u>663,94</u>
		4.325,37
En caisse lors de l'A.G. 2005		<u>9.501,86</u>
		13.827,23

Quelques commentaires :

Les dépenses reflètent le changement survenu dans les activités organisées par le cercle : les frais de protocole dépassent, largement, les frais de training car nous nous engageons de plus en plus, fatalement, dans des projets à caractère civil. Le bilan montre que nous avons dépensé pratiquement un millier d'euros en plus de nos recettes et que nous avons puisé dans nos réserves. Il s'agit essentiellement des frais engagés avec M&M pour la cérémonie organisée au Mémorial Interallié ainsi que du cocktail de juin, organisé en milieu civil, plus coûteux que le milieu militaire.



Le comité pense que, compte tenu de l'avenir, on peut se permettre de dépenser un peu de nos économies et le S4 estime même que l'on peut garder la cotisation annuelle au prix super démocratique de 15 Euros. Si nos économies venaient à tomber en dessous de 4 ou 5.000 euros, peut-être pourrions-nous envisager de l'augmenter, dit-il.

L'URNOR a payé entièrement les frais occasionnés par l'organisation du dropping des jeunes car il s'agissait d'une activité «armée-nation» qu'elle estime devoir soutenir. Mais la note a dû paraître salée car depuis lors, les responsables de notre organisation mère ont pris des mesures pour limiter leurs interventions ultérieures.

Le S4 et le président se prêtent ensuite au jeu des questions réponses : l'assemblée apprend ainsi que nous avons environ 50 % d'O.R. qui sont hors-cadres et que le cercle de Liège, avec 265 membres, est un des plus importants cercles territoriaux !

Le Lt Col Jean REMY signale qu'il serait intéressant de s'associer aux anciens officiers d'active. Il souligne, avec d'autres membres, l'intérêt de rechercher des synergies avec toutes les associations d'anciens militaires.



Le S5 Communications écrites, le Pha Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS, présente ensuite son rapport d'activité.

L'équipe qui rédige le Ban a produit en 2004-2005 six numéros.

Le Président, le Lt Col Jean van BRUSSEL, n'a jamais manqué de rédiger son «petit mot» pour vous tenir informés des décisions officielles qui touchent la Réserve ainsi que de la vie de votre Cercle.

Le Vice-Pdt, le Cdt Serge HENNIQUIAU, a, comme souvent, assuré l'essentiel des articles. Bien sûr, il a le temps de guetter toutes les informations qui pourraient intéresser des réservistes et il se fait un devoir de les partager avec vous. Qu'il en soit remercié chaleureusement.

Le Capt (R) Jean-François DOHOGNE aussi a pris la plume pour vous faire part de son expérience lors de la compétition CIOR organisée à Elsenborn en août dernier.

La mise en page est l'oeuvre de Paul SCIMAR et l'impression est réalisée à un prix défiant toute concurrence par le Lt Col André MICHEL sur les machines du 3 CRI, avec la permission de son chef de corps qu'il faut remercier chaleureusement.

Le Président donne ensuite la parole au Webmaster et AS5, le Capt (R) Paul SCIMAR.

Nos responsabilités au sein du Comité du Cercle sont doubles. D'une part, nous assurons la gestion du site Internet du Cercle et, d'autre part, nous mettons en page, en collaboration avec le Pha Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS, la revue bimensuelle «le Ban ».

Le site Internet

Le site Internet, développé et entretenu par nos soins depuis fin décembre 1999, a reçu un total de 8.800 visites, soit un accroissement de plus de 2.000 visites depuis la dernière assemblée générale.

Il s'agit du plus grand nombre de visites sur base annuelle depuis sa création. Son attrait, via sa page «réserve », n'est pas à négliger pour les Réservistes belges mais également pour des civils désireux de s'informer.

Fin 2004, faisant suite aux changements des statuts du Cercle adoptés à l'assemblée générale précédente, deux modifications sont à épingler.

D'une part, le cercle a acquit un nom de domaine propre (www.crmrlg.be) afin d'héberger le contenu de son site et une nouvelle adresse mail (crmrlg@skynet.be) a vu le jour. D'autre part, nous avons profité de ce changement pour apporter des modifications de présentation : couleurs de fonds et typographie.

Le site est mis à jour de manière régulière pour mettre à votre disposition des informations utiles et à jour concernant la nouvelle réserve et l'agenda des activités du CRMRLg, d'autres cercles et même de l'étranger. Leur nombre en est cependant de plus en plus réduit.

La mailing-list (170 adresses) permet la diffusion rapide d'informations importantes ou le rappel de nos propres activités. Le site Internet et le courrier électronique sont un vecteur de communication de première importance. Nous avons évoqué, lors de la précédente assemblée générale, de diffuser dans l'avenir la revue par cette voie mais cela n'avait pas, semble-t-il, soulevé beaucoup d'enthousiasme. Laissons le temps au temps...

Le Ban

Le S5 Communications écrites, le Pha-Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS, vous a déjà présenté le travail effectué dans le cadre de la réalisation de la revue du cercle. Depuis février 2002, nous y travaillons



ensemble pour vous offrir tous les deux mois un document que nous voulons de qualité, tant au niveau du fond que de la forme. Les différentes personnes qui l'alimentent en proposant des articles seront ici une nouvelle fois remerciées.

Le résultat de cette fructueuse collaboration, vous le connaissez et vous l'appréciez. Nous tâcherons donc de continuer dans cette voie.

Nous accueillerons avec plaisir vos remarques, suggestions et commentaires relatifs à ces deux vecteurs de communication actuels.

Le président souligne que le site suscite beaucoup d'intérêt parce qu'il est régulièrement mis à jour. C'est, dit-il à l'adresse du Capt SCIMAR, un site de bonne qualité.

L'assemblée apprend aussi avec intérêt que beaucoup de membres s'inscrivent aux activités via le formulaire électronique : ils sont 62 % à l'utiliser.

Tous les S se sont exprimés et la parole est maintenant donnée aux commissaires aux comptes. Le Lt Col Hre DURIAUX et lui-même, explique le Lt Col CLAES, ont trouvé les comptes impeccablement tenus. Ils ont procédé à l'examen des factures et du cahier des comptes. Chaque dépense est justifiée par un document probant. Ils suggèrent donc de donner décharge au trésorier, ce qui est fait par l'assemblée unanime.

L'assemblée décide ensuite du montant de la cotisation qui, pour 2006, reste fixée à 15 Euros.

Elle procède ensuite à l'élection des membres du comité pour le mandat novembre 2005-novembre 2007.

Etaient sortants et rééligibles Messieurs Yves BAÏDAK, Raymond CHEVREMENT, Dominique DI DUCA, Roger FRAIKIN, Serge HENNI-QUIAU, Charles LAMBERMONT, Serge LOUREAUX, Paul SCIMAR, Jean van BRUSSEL et Raymond WAUTHIER.

Ils ont tous postulé pour un nouveau mandant, dans les formes et dans les délais prévus par les statuts. Aucun autre membre n'a demandé à entrer au comité et tous les candidats sont réélus par acclamation.

L'assemblée désigne ensuite les commissaires aux comptes pour l'exercice 2005-2006. Le Lt Col CLAES et le Cdt BROEDERS acceptent d'assurer cette fonction. Le Lt Col REMY leur servira de réserve.

Après un break de quelques minutes, pendant lequel le comité procède à l'élection du président (le Lt Col Jean van BUSSEL est réélu, à l'unanimité, pour un nouveau mandat de deux ans... perseverare diabolicum est, comme dit le proverbe !), l'assemblée discute du dernier point à l'ordre du jour : la modification du règlement d'ordre intérieur.

En 2004, l'assemblée générale a approuvé une modification des statuts du cercle pour en permettre l'accès à tout le personnel de réserve, sans distinction de grade. Suite logique de cette décision, un groupe de travail, dont le Major Philippe ROUSSEAU était la cheville ouvrière, s'est chargé de mettre le ROI en accord avec les nouveaux statuts. En gros, son travail a consisté à faire un nettoyage des textes.

La procédure a été respectée et les membres du cercle ont reçu dans les délais prescrits les textes modifiés. Aucun n'a fait de commentaire par écrit et le nouveau ROI est adopté à l'unanimité.

Aucun membre n'a envoyé de proposition écrite et aucun n'en a à soumettre oralement à l'assemblée. Seuls quelques personnes insistent encore une fois sur la nécessité de rechercher des synergies et le président peut lever la séance et inviter les participants à se rendre au bar.



Mai '40—Septembre '44.

Seconde édition revue et complétée

Pha Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS
S5 Communications écrites

En 1993, le Cdt Hre Hubert LABY publie **Waremme Août-Septembre 1944.**

Il y retrace notamment le terrible bombardement qui secoue la ville le 28 août ainsi que le déraillement du *Mitropa* du 31 août. Il évoque ensuite de façon magistrale les moments inoubliables vécus par les Hesbignons le 7 septembre lorsque les hommes du *82nd Reconnaissance Battalion de la 2nd Armored Division* américaine libère la ville.

L'année suivante, paraît **Ardennes 44 – Stavelot**, fruit de neuf années de recherches.

Cette fois, c'est sur sa terre natale qu'Hubert LABY est de retour. Il n'a que six ans et les événements de mai 1940 le marquent profondément. Aussi, dès son adolescence, aspire-t-il déjà à mettre sur papier comment il a vécu l'invasion. C'est à présent chose faite.

Le récit évoque d'abord la soirée et la nuit du 9 mai 1940 alors que les autorités belges sont progressivement confrontées aux prémices de l'attaque allemande. Les opérations aéroportées sur les ponts du canal Albert et sur le fort d'Eben-Emael ne laissent rapidement plus de doute quant aux intentions belliqueuses du puissant voisin de l'Est. La destruction par les Hollandais des ponts de Maastricht retarde cependant de 24 heures la ruée des panzers mais elle n'empêchera pas la *Luftwaffe* de frapper fort tant les militaires que les civils.

C'est la toute première fois que les combats dans les secteurs de Maastricht, du canal Albert, du fort d'Eben-Emael et de la Hesbaye sont relatés avec autant de minutie et dans un style aussi vif.

Dès le 10 mai à mi-journée, les autos blindées française du Capitaine de Montardy sillonnent la chaussée romaine jusque bien au-delà de Tongres. L'auteur a pu retrouver les Saint-Cyriens qui encadraient ce détachement. Il peut ainsi faire revivre avec une remarquable précision les rudes affrontements entre les cavaliers français et les chars de la *4. Panzer-Division*. *La reconstitution du combat des blindés au carrefour de Ramkin* est absolument inédite.

Le 12 mai, les événements se précipitent et l'on assiste alors – comme si l'on y était – à la terrible bataille de la Petite Gette et de la Méhaigne.

Les trois derniers chapitres sont consacrés à 1944 et plus particu-

lièrement à la Libération et l'après-Libération mais principalement sous la forme d'un album photos.

Dans cette seconde édition, le secteur étudié s'étend à présent jusqu'à la vallée de la Meuse. C'est ainsi que le terrible bombardement de Huy du 18 août 1944 et sa libération sont largement détaillés. La publication des photos prises par les *Forteresses volantes lors du bombardement est absolument inédite*.

Les événements vécus par les Hesbignons le sont dans la foulée d'opérations militaires d'une ampleur inconnue jusque là. Capitaine-Commandant de réserve en service d'état-major, l'auteur a voulu consulter tous les journaux de campagne des belligérants qui sont conservés tant à Washington D.C. qu'à Coblenze, Berlin, Vincennes, Saumur, Londres et Bruxelles. Il en a respecté la rigueur tout en mettant l'art militaire à la portée de chaque lecteur. Etre ingénieur de formation est un atout supplémentaire pour mener à bien un travail aussi minutieux. Très soucieux des principes de la critique historique, il n'a eu de cesse de recouper les témoignages des quelques 600 témoins qu'il a rencontrés, voulant ainsi cerner la réalité au plus près.

Cent vingt nouvelles photos sont venues s'ajouter à la première édition de sorte que l'on dépasse à présent largement les 800 documents photographiques, la plupart inédits.

Cette nouvelle édition est disponible début décembre en librairie ou chez l'auteur (019-32 32 57).



Vous retrouverez toutes les informations
utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse mail :

crmrlg@skynet.be

La coopération Interarmes en milieu urbain

*Cdt (Hre) Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



Les opérations militaires en milieu urbain font et feront de plus en plus partie de la réalité des armées. Or depuis des siècles les armées se sont développées dans leur organisation, leur équipement et leur doctrines en fonction d'opérations en milieu non urbain; que ce soit la campagne, la montagne, le désert, ou la jungle. On trouve encore dans de nombreuses armées des unités spécialement entraînées pour les opérations

en montagne, par contre, on aurait de la difficulté à identifier une armée ayant une unité spécialement préparée à opérer en milieu urbain.

La ville occupe une place marginale dans la doctrine, l'équipement et l'entraînement des armées. De plus, dans la mesure où des efforts sont consacrés à cet environnement ils tendent à porter presque exclusivement sur le combat de moyenne ou haute intensité en milieu urbain. Les conflits de basse intensité, les opérations hors guerre et plus particulièrement les opérations de paix en milieu urbain sont donc les parents pauvres d'une famille d'opérations. Or les opérations hors guerre en milieu urbain vont constituer probablement d'un point de vue statistique le type d'opération militaire le plus probable et peut-être aussi le plus difficile à mener avec succès. C'est pourquoi la coopération interarmes occupe une place de choix dans le combat urbain.

Pour conserver sa liberté d'action et donc de mobilité, une armée devra éliminer les armes anti-blindés, réduire et déblayer les obstacles, annihiler l'action de l'ennemi et en particulier traquer les tireurs isolés (snipers).

Les troupes à pied, par leur aptitude à l'infiltration, peuvent effectuer ces tâches, mais, face aux véritables blockhaus que peuvent constituer les immeubles modernes, elles manquent parfois de puissance.

Les blindés, chars et véhicules blindés d'infanterie, peuvent fournir un appui feu direct appréciable, mais pour des raisons évidentes de sûreté, ils ne peuvent être engagés seuls dans des actions de combat rapproché.

Comme dans tout milieu difficile, la coopération interarmes et une nécessité.

L'arme blindée

Les chars obtiennent leur rendement maximal dans les zones des approches urbaines et aussi souvent en zones périphériques ouvertes. Les chars peuvent détruire les objectifs repérés en lisière, constituer l'élément de force dans le cadre d'un « saisir et tenir », disloquer le dispositif d'attaque ennemi, participer à des embuscades anti-blindés. En général, un blindé ne doit jamais rester isolé, des blindés doivent pratiquer le soutien mutuel.



Les chars obtiennent leur rendement maximal dans les zones des approches urbaines et aussi souvent en zones périphériques ouvertes. Les chars peuvent détruire les objectifs repérés en lisière, constituer l'élément de force dans le cadre d'un « saisir et tenir », disloquer le dispositif d'attaque ennemi, participer à des embuscades anti-blindés. En général, un blindé ne doit jamais rester isolé, des blindés doivent pratiquer le soutien mutuel.

Le génie



Le génie joue un rôle majeur en zone urbaine. Pour appuyer leurs manœuvres, les troupes à pied ont, en effet, besoin d'aménager le terrain de manière à entraver la progression de l'ennemi par la création d'obstacle, améliorer les capacités de « feu et mouvement » par le dégagement d'obstacles ou de champs de tir.

L'artillerie

L'engagement de l'artillerie en zone urbaine subit des contraintes particulières dues à la densité accrue des immeubles qui limitent l'observation. D'autre part, l'appui feu d'artillerie se complique par la présence éventuelle de population locale. Enfin, les tirs peuvent provoquer des incendies qui constitueraient un obstacle à la progression des troupes à pied.

L'artillerie peut neutraliser les zones de préparation de l'ennemi, harceler des points clés, détruire des abris ou des bunkers.

L'artillerie antiaérienne

Les avions et les hélicoptères constituent la menace principale de l'ensemble des zones urbanisées.



Les hélicoptères armés de canons et de roquettes, spécialisés dans l'appui feu direct, restent une menace prioritaire dans les zones périphériques. Les moyens d'autodéfense AA tels la Mi. 50 et le Mistral constituent des armes redoutables quand elles sont placées sur les toits dominants.

L'appui aérien

Les hélicoptères de combat

Le combat en zone urbaine ne permet pas aux hélicoptères d'exploiter ses atouts majeurs : vitesse, mobilité et allonge. Il ne peut, en principe être engagé que sur le périmètre extérieur et à l'extérieur d'une agglomération. L'engagement de ce type de moyen à l'intérieur d'une zone urbaine est envisageable dans la mesure où celle-ci est occupée par des troupes amies et de la mission est limitée dans le temps.

L'aviation

Une troupe à pied en combat urbain peut bénéficier de l'appui de l'aviation dont l'usage dépend des considérations suivantes :

- Un bombardement aérien fournit un avantage incontestable à l'attaquant ;



- Les dégâts collatéraux peuvent entraver sérieusement les mouvements de l'attaquant et donc réduire sa liberté d'action ;
- Le combat en zone urbaine est un combat de proximité et nécessite donc l'emploi de munitions ultra précises (guidage au laser) ou le retrait tempo-

raire des troupes au contact ;

- La présence de population civile ou d'installations clés pourrait à nouveau entraver l'utilisation de l'aviation.
- L'observation étant particulièrement limitée, il n'est pas exclu de devoir employer des FAC (Forward Air Controllers) sur hélicoptères.

La police militaire

La mise en œuvre d'un détachement de la Police Militaire en zone urbaine nécessite le maintien de la liaison avec les autorités civiles, en vue d'une coopération constante avec la police locale. La création d'un centre de coordination est nécessaire pour assurer un tri des divers cas qui pourraient se présenter (terrorisme, déserteur, espion), en fonctions des attributions respectives.

L'appui logistique

Le processus habituel du ravitaillement au niveau des unités de combat est très probablement et très profondément perturbé, voire inefficace temporairement. Mais d'autre part, le milieu permet d'envisager d'exploiter les ressources locales en tout genre.

Les réserves logistiques, transportées en cas de nécessité absolue par les hommes à pied, devront être rassemblées en « dumps » le plus en avant possible et jusqu'au niveau peloton.

Les opérations urbaines, particulièrement en opération offensives, se caractérisent par un taux élevé de pertes humaines. Il est donc nécessaire de renforcer la chaîne d'évacuation des blessés. De surcroît, on peut envisager l'évacuation médicale par hélicoptères si les « hélistrips » sont à l'abri des tirs de combat.

Le renseignement

Outre toute la mise en place d'une chaîne de transmission, capable de faire remonter un renseignement depuis l'échelon le plus bas vers le commandement des opérations et de transmettre les ordres en sens opposé, Il faut encore se renforcer par des moyens d'éclairage du théâtre des opérations tel un Escadron de surveillance du champ de bataille.

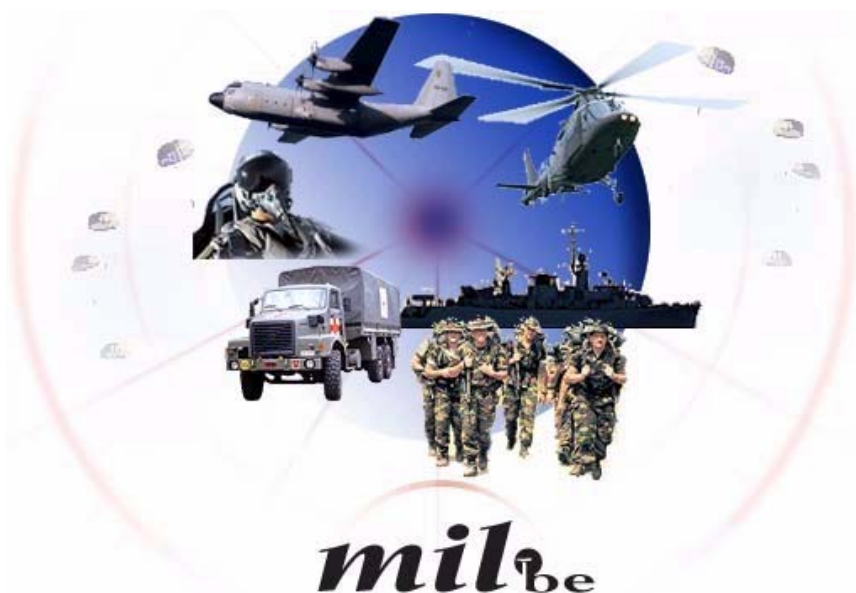
Retrouvez l'agenda complet d'activités belges et étrangères
sur le website du Cercle

www.crmrlg.be

Les musées militaires belges (II)

Cdt (Hre) Serge HENNIQUIAU
Vice-Président

Suite de la première liste des coordonnées des musées militaires belges, publiée dans Le Ban d'octobre 2005.



LIEU	TYPE DE MUSEE	ADRESSE	CONTACT
MARCHE-	Musée du 4 Gp CIS	Chée de Liège, 65 - 6900	Tél 084/32 68 11
	Musée 1 Lanciers	Chée de Liège, 65 - 6900	Tél 084/32 62 00
	Musée QG 7 Brigade	Chée de Liège, 65 - 6900	Tél 084/32 60 60
	Musée Chasseurs Ardennais	Chée de Liège, 65 - 6900	Tél 084/32 60 82
MELSBROEK	Musée Dakota 15 Wing	Haachtsesteenweg, 138 - 1820	Tél 02/752 46 50
NIEUWPOORT	Musée de l'Artillerie AA	Matrozenlaan, 16 - 8620	Tél 058/22 37 63
PEER	Musée du 10 Wing Tac	Vliegbasis Kleine Brogel - 3990	En cours
PEUTIE	Musée des Transmissions	Martelarenstraat, 181 - 1800	Tél 02/755 53 31
SIJSELE	Musée du 51 Bn Log	Dorpstraat, 188 - 8340	Tél 050/36 84 50
SINT-TRUIDEN	Musée de la Comp Aérienne	Luikersteenweg, 371 - 3800	Tél 011/70 24 00
SPA	Musée 12/13 Regt de Ligne	Av. du 12 Ligne Pr. Léopold - 4900	Tél 087/79 28 77
TIELEN/	Musée des Ops Hum + 3 Para	Kalieberaan, 30 - 2460	Tél 014/50 89 35
TOURNAI	Musée d'Armes et Hist Mil	Rue Roc St-Nicaise, 59-61 - 7500	Tél 069/21 19 66
	Musée de la Logistique	E Log - Rue de la Citadelle - 7500	Tél 069/88 58 74
ZEEBRUGGE	Musée de la Marine	COMOPSNV-Graaf Jansdijk- 8380	Tél 050/55 82 78
ZWIJNDRECHT	Musée 11 et 6 Génie	Kruisbeekse Steenweg, 159 - 2070	Tél 03/253 73 04

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
Tél. : 04/220.84.93 – Fax : 04/220.84.95
GSM : 0475/45.51.93
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTES FINANCIERS

Compte général (cotisations) : 000-0393686-60

Cotisation annuelle : 15 €

Compte branche 3 (activités) : 001-0627813-08

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/701.38.15
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSSNAV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.58
EMI 22 POC Res : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.29 ou 011/88.85.11 (Srt)
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Capt (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal